



FICHE D'INSCRIPTION 2020 – 2021

Certificat médical établit le :
Nom du médecin :
Le Certificat doit mentionner « apte à la compétition »

CHEQUE N°	encaissé en sept.	€
CHEQUE N°	encaissé en Nov.	€
CHEQUE N°	encaissé en janv.	€
N° de LICENCE FFME :		

1 / Adhérent

NOM	Prénom	SEXE :	Masculin	Féminin
		(rayer la mention inutile)		
Date de naissance :		Nouvelle adhésion []	Renouvellement []	
Adresse				
Code postal :			Ville :	
Tél. mobile pour infos du club SMS			Tél. fixe	
Courriel : _____ @ _____				
L'adresse mail est nécessaire pour que vous puissiez recevoir la licence sportive et les informations du club.				

2 / Personne à prévenir en cas d'urgence

NOM et Prénom :	
Tél. mobile	Tél. fixe

3/ Choix du cours (cochez les cases, précisez la réf du cours choisi. 1 seul choix de cours possible par fiche d'inscription)

Cours de la saison précédente 2018/2019 :

Voir horaires et référence sur page suivantes	Tarif	Réf. Cours choisi		3° adhérent Famille (-30€) 1 seule réduction/famille	Membres CA-B -10%	TOTAL €
Cours enfants précisez la réf. du cours Lu1-Lu2-Me1-Me3-Me4-Je1-Je2-Ve1-Ve2	195€					
Cours enfant performance Perf (sur sélection uniquement)	235€					
Séances dirigées et libres Adultes Adl	165€					
Séances dirigées et libres Adultes DEBUTANT Add	165€					
Séances libres enfants uniquement Enfl	80€					

4 / Autorisations (rayer les mentions inutiles)

Pour les mineurs :
 Je soussigné(e) Monsieur, Madame, Mademoiselle : représentant légal, autorise mon enfant à participer aux activités proposées par le club et donne aux responsables du club l'autorisation de prendre toute initiative en cas d'accident.
 Les membres de l'encadrement du club d'escalade « Autan Grimper » ne peuvent pas être tenus pour responsables en cas d'accident en dehors de la salle d'escalade, en dehors des heures d'activités et en dehors de leur présence.

Je soussigné(e) : autorise tout dirigeant ou membre d'Autan Grimper à me prendre ou à prendre mon enfant mineur en photos dans le cadre des activités du club. J'accepte l'utilisation de mon image ou de l'image de mon enfant mineur pour la diffusion sur le site web ou les documents de communication d'Autan Grimper.

[] je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site web du club <https://autangrimper.fr/reglement-interieur/> et en accepte les conditions de celui-ci

Date : _____ Signature : _____

INFORMATIONS

Inscription pour la saison 2020 / 2021

Que faut-il pour avoir un dossier complet ? :

- Fiche d'inscription ci-dessus remplie, signée
 - Un certificat médical l'aptitude à la pratique de l'escalade avec la mention « **apte à la compétition** »
 - le paiement total de l'inscription par chèque (en 1, 2 ou 3 chèques) pour un paiement en 2 ou 3 chèques le 1^{er} chèque sera de 80€ minimum. Prière de noter le numéro des chèques en haut de la fiche à droite.
 - Le contrat d'assurance FFME (<https://autangrimper.fr/wp-content/uploads/2020/08/2020-notice-assurance.pdf>)
- Les dossiers seront enregistrés suivant leur ordre d'arrivée pour tous les adhérents (groupes enfants et performance). Les places qui se libèreront permettront d'intégrer de nouveaux adhérents. Les adhérents 2019/2020 ont jusqu'au **26 aout** (inclus) pour envoyer leur dossier. Passé cette date ces dossiers seront traités comme pour les nouveaux adhérents.
- Pour les groupes adultes : merci de déposer votre dossier avant le 30 aout pour profiter des 1^{er} séances libres à partir du 1^{er} septembre, passé cette date un délai de 5 jours sera nécessaire avant d'être enregistré et donc participer au cours.

2/ Horaires des « cours enfants » par âge :

ATTENTION : Un groupe qui ne pourrait pas être complété avec 10 inscriptions (groupe enfant) pourrait être annulé.

Groupe Enfants 6* – 8 ans (* avoir 6 ans avant fin 2020)

- Mercredi, 13h45 à 15h00 (Réf. cours : Me1) cours encadré par Mathieu
- Mercredi, 17h à 18h15 (Réf. cours : Me3) cours encadré par Bruno
- Vendredi, 17h45 à 19h00 (Réf. cours : Ve1) cours encadré par Cédric

Groupe Enfants 8 – 10 ans

- Mardi, 17h45 à 19h00 (Réf. cours : Ma1) cours encadré par Cédric

Groupe Enfants 9 – 14 ans

- Lundi 17h45 à 19h00 (Réf. cours : Lu1) cours encadré par Marco
- Lundi 19h00 à 20h15 (Réf. cours : Lu2) cours encadré par Marco
- mercredi 18h15 à 19h30 (Réf. cours : Me4) cours encadré par Bruno
- jeudi 17h45 à 19h (Réf. cours : Je1) cours encadré par Cédric

Groupe Enfants 12 – 15 ans

- Jeudi, 19h00 à 20h15 (Réf. cours : Je2) cours encadré par Cédric
- Vendredi, 19h00 à 20h15 (Réf. cours : Ve2) cours encadré par Bruno

Groupe performance 8 - 15 ans

- Mercredi 15h00 à 17h00 (Réf. cours : perf) cours encadré par Mathieu et Bruno

Ce cours est ouvert aux enfants déjà inscrits au club en 2019/2020 et ayant passé le test de sélection proposé par les moniteurs du club.

3/ cours adultes (l'inscription au cours adulte donne accès aux séances libres) (Réf. cours : Adl et Add): séances dirigées et cours Adultes accessible aux ados > 16 ans (avoir 16 ans avant fin 2020) :

Les horaires des cours sont :

- Lundi présentation séance dirigée 20h15 à 20h45, puis libre jusqu'à 22h00.
- Mardi (Add) cours débutants, 19h00 à 20h15,
- Mardi présentation séance dirigée 20h15 à 20h45, puis libre jusqu'à 22h00.
- Jeudi présentation séance dirigée 20h15 à 20h45, puis libre jusqu'à 22h00.

Les horaires des séances libres sont :

- Mercredi 19h30 à 21h30 séance libre au calendrier
- Vendredi 20h15 à 22h00 séance libre au calendrier (à confirmer suivant disponibilité ouvreur)
- Samedi : 10 à 12h
- Dimanche 10h00 à 12h00 séance libre (à confirmer suivant disponibilité ouvreur)

5/ Séance libre Enfants (Réf. Séance : Enfl) : cette séance est accessible uniquement aux enfants accompagnés d'un adulte inscrit au club (**AdL ou Add**)

6/ INFORMATIONS GENERALES

Le certificat médical

Quel que soit le cas chaque adhérent doit fournir pour son inscription une copie d'un certificat médical en cours de validité. Plusieurs cas existent

- **Pour les nouveaux licenciés, Fournir** un certificat médical obligatoire pour participer aux activités proposées quel que soit l'âge.
La mention « **apte à la compétition** » est indispensable ; même ceux qui ne souhaitent pas faire de compétition. En cas de rencontre inter club, un certificat « apte à la compétition » vous sera demandé.
- Les anciens adhérents peuvent après avoir rempli le CERFA N°15699*01, et attesté avoir répondu NON à toutes les questions, fournir une copie d'un certificat médical datant de moins de 3 ans ainsi que le CERFA ci-joint dûment rempli. Attention le Club Autan Grimper archive le certificat médical uniquement durant la saison 2020/2021. Ce certificat pourra être utilisé pendant 3 saisons, dans ce cas il vous faudra produire une copie de ce certificat à chaque nouvelle saison
- Les anciens adhérents, après avoir rempli le CERFA N°15699*01, et avoir au moins un OUI doivent **fournir un nouveau certificat médical** avec la mention compétition.

Mesure COVID19

Suivant le classement lié au risque d'épidémie de la COVID19, duquel dépend la commune de BESSIERES, les taux d'occupation de la salle seront modifiés :

Commune classée en zone verte

Il n'y a pas de restriction particulière sur le nombre de grimpeur dans la salle, les gestes barrières sont à respecter voir règlement intérieur et affichage COVID19 dans la salle.

- Cours enfant : 12 enfants + 1 moniteur, les accompagnants sont invités à rester un minimum de temps dans la salle et à respecter mesures de distanciation.
- Séances adultes : les séances libres sont limitées à 20 grimpeurs. Les inscriptions aux cours se feront via l'application Sport Easy.

Commune classée en zone orange ou plus

Dans le cas où la commune passerait en zone orange, le club appliquera les demande de la mairie. La base étant de limitée l'accès de la salle à 10 personne maximum.

- Cours enfant : les groupes passeront à 9 enfants + 1 moniteur, les accompagnants ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle, les enfants sont récupérés à la sortie. Pour limiter le nombre d'enfants à 9 par séances, nous envisageons de répartir les 12 enfants dans 4 sous-groupes de 3 (a, b, c et d). toutes les semaines seul 3 des 4 sous-groupes seront autorisés à grimper, avec un roulement hebdomadaire. Les enfants perdront un cours sur 4, néanmoins les moniteurs étant présent, aucun remboursement des cours perdu ne pourra être demandé.
- Séances adultes : les séances libres seront limitées à 10 grimpeurs. Les inscriptions aux cours se feront via l'application Sport Easy.

Le contrat d'assurance

Le contrat d'assurance et les options associées sont disponibles dans l'onglet « assurance », <https://autangrimper.fr/wp-content/uploads/2020/08/2020-notice-assurance.pdf>

Le Tarif d'adhésion au club inclus la responsabilité civile et l'assurance corporelle de base (imposé par le club autangrimper). Cochez la case « Base » du bulletin N° 1, datez, signez et retournez ce bulletin au club

Vous pouvez souscrire à une ou plusieurs options assurance ski, VTT, slackline, etc. et à des extensions de garanties en cochant les cases correspondantes à votre choix.

base + ou base ++. Pensez à ajouter au tarif d'adhésion le montant des options choisies. (N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, doutes ...)

Le paiement

- Le paiement doit être fourni par chèques bancaires (1 à 3 chèques) **en même temps** que le reste du dossier. Les chèques bancaires seront libellés à l'ordre d'Autan Grimper. Il est possible de payer par 3 chèques dont un sera encaissé en septembre (80€ minimum) et les autres au début novembre et mi- janvier. Pour l'inscription escalade séance libre enfant le paiement se fera en une seule fois.
- La réduction famille est applicable uniquement pour le 3° adhérent ayant le même nom de Famille et une fois par inscrit.
- **Les Chèques Sport Jeune ne sont pas acceptés.**

La Licence, qu'est-ce que c'est ?

Le Club Autan Grimper est affilié à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). Le tarif d'adhésion au club couvre :

- la part « licence FFME » obligatoire nationale et régionale
- Les cours encadrés par les moniteurs
- Les frais de fonctionnement du club

Le club reverse intégralement la part « licence » à la FFME.

Tarif licence 2020 / 2021 (avec l'assurance base) adulte : 74,5€

enfant : 60 €

famille : 46 €

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simply attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

J'ai transmis un certificat médical datant de moins de 3 ans, **dont ci-joint la copie que je fournis obligatoirement.**

Attestation de santé :

Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.